



PROTOCOLES THERAPEUTIQUES

PRISE EN CHARGE DES MORSURES DE MAMMIFERES

VERSION : V1.1

PAGE : 1/3

ECRITURE : D. GRUA

RELECTURE : P. CAVALLI

VALIDATION : C. BLANC

DATE : 05/03/2019

Clinique :

- Circonstances de la morsure, VAT?, vaccination anti rabique?
- ATCD patient et suivi animal?
- Recherche lésions profonde associées
- Bilan radio : air intra articulaire?, fracture associée?
- Discussion écho/TDM

Lavage : 3 étapes

1. Savonnage (si possible savon de Marseille virucide+++) prolongé rincé à grande eau au robinet
2. Lavage profond et rigoureux (0,5 à 1L)
 - Sérum physiologique ± eau oxygénée
 - Infiltré dans plaie sous pression douce
 - Utilisation seringue + cathlon souple
3. Application Bétadine© ou Biseptine© ou Chlorexidine©

Parage

- Elimination de toute zone nécrotique
- Doit être complet pour autoriser la suture

Suture

AVANT la 6 ^{ème} heure	Sans perte de substance	→ Suture sans tension
	Avec perte de substance	→ Discuter une chirurgie réparatrice au bloc
APRES la 6 ^{ème} heure		→ <u>Cicatrisation dirigée</u>

Sur terrain sain et sans complication

Antibiothérapie

- **Non systématique**, ne dispense pas du lavage!!!
- Indications :
 - Morsure vue après un délai de 6h
 - Morsure touchant un site sensible (main, face, zone à risque ostéo-articulaire).
 - Morsure délabrée et/ou souillée
 - Morsure de chat ou humaine
 - Terrain débilite
- Durée 5j en préventif, 10j en curatif
- Molécules :
 - Adulte :
 - Amoxicilline – Ac. Clavulanique 1gx3/j
 - Alternative : Doxyciline 200mg 1fois/j
 - Enfant de moins de 8ans :
 - Amoxicilline – Ac. Clavulanique 80mg/kg/j
 - Alternative : Bactrim ou Dalacine ou Pyostacine



PROTOCOLES THERAPEUTIQUES
**PRISE EN CHARGE DES
 MORSURES DE
 MAMMIFERES**

VERSION : V1.1

PAGE : 2/3

ECRITURE : D. GRUA

RELECTURE : P. CAVALLI

VALIDATION : C. BLANC

DATE : 05/03/2019

La prévention du tétanos

Elle est la même que pour toute autre plaie : La connaissance du statut VAT est indispensable.
 Utilisation Quicktest au moindre doute.

La prévention de la rage

Pour toute prise en charge de morsure.

Animal non volant Territoire français, hors Guyane*	Animal connu	Animal : surveillance vétérinaire 14 jours (certificats J0, J7, J14) Homme : pas de TPE sauf rage déclarée attestée par l'un des certificats
	Animal inconnu	Pas de TPE
	Animal tué	Animal : tête envoyée dans la glace à la DDPP (direction départementale de protection des populations) Homme : pas de TPE sauf rage confirmée
Animal non volant zone d'endémie		TPE suivant les recommandations de l'OMS
Animal volant, chiroptère en métropole		TPE si catégorie d'exposition grade II ou III. Vaccination et Ig si sujet non vacciné

* Hormis exposition à un animal (excepté rongeurs) connu pour avoir été importé illégalement d'une zone d'endémie rabique ou connu pour avoir été en contact avec un animal importé illégalement d'une zone d'endémie rabique

Catégorisation OMS des expositions à la rage. Recommandations adaptées aux zones d'enzootie de rage.

Catégorie d'exposition	Nature du contact	Traitement recommandé
I	<ul style="list-style-type: none"> • Simple contact ou alimentation d'un animal • Léchage d'une peau intacte 	Aucun si l'anamnèse est fiable
II	<ul style="list-style-type: none"> • Morsure, griffure ou abrasion bénigne sans saignement • Léchage d'une peau érodée 	Vaccin antirabique
III	<ul style="list-style-type: none"> • Morsure ou griffure ayant traversé la peau • Contact d'une muqueuse avec de la salive (projection, léchage) ou griffure d'une muqueuse • Contact avec une chauve-souris 	Immunoglobulines et vaccin antirabique



PROTOCOLES THERAPEUTIQUES
**PRISE EN CHARGE DES
MORSURES DE
MAMMIFERES**

VERSION : V1.1

PAGE : 3/3

ECRITURE : D. GRUA

RELECTURE : P. CAVALLI

VALIDATION : C. BLANC

DATE : 05/03/2019

Cordonnées des centres antirabique

Centre Hospitalier de ROANNE

Service des Urgences

Tél. 04 77 44 33 02 ou 31 10 Fax 04 77 23 72 42 ou 36 05

secretariat.urgences@ch-roanne.fr

Médecins responsables : Dr Thomas GUERIN (thomas.guerin@ch-roanne.fr) ; Dr

Constance BLANC (constance.blanc@ch-roanne.fr)

Horaires de réponse : 24h / 24h

Centre Hospitalier Universitaire de SAINT-ETIENNE

Hôpital Nord

Service des Maladies infectieuses

Tél. 04 77 12 07 63 Fax 04 77 12 09 92

Médecins responsables :

Pr Frédéric LUCHT (frederic.lucht@chu-st-etienne.fr)

Pr Elisabeth BOTELHO-NEVERS (elisabeth.botelho-nevers@chu-st-etienne.fr)

Dr Amandine GAGNEUX-BRUNON (amandine.gagneux-brunon@chu-st-etienne.fr)

Dr Pascale FOUILLOUX (pascale.fouilloux@chu-st-etienne.fr)

Dr Fathia DAOUD (fathia.daoud@chu-st-etienne.fr)

Horaires d'ouverture : Lundi au Samedi de 10h à 12h

Centre Hospitalier Dr Emile Roux LE PUY EN VELAY

Service d'Accueil et d'Urgences

Tél. 04 71 04 38 85

Fax 04 71 04 35 62

Médecin responsable : Dr Didier BRIAT (didier.briat@ch-lepuy.fr)

Horaires de réponse : 24 h/ 24